

F Mode d'emploi variateur de lumière

Variateur à cordon pour varier l'éclairage

- de lampes LED pour variateur
- de lampes à économie d'énergie pour variateur
- de lampes incandescentes 230 V
- de lampes halogènes 230V
- de lampes halogènes basse tension avec transformateur magnétique.

La charge totale (y compris les pertes de transformateur) ne doit pas dépasser les 110 W/VA.

Fonction:

Marche/arrêt par le biais d'un interrupteur à coulisse. Variation de la lumière au moyen d'une mollette de réglage.

Caractéristiques techniques

Alimentation électrique: 230 V~ (+-10%) 50 Hz
Puissance connectée: 7 - 110 W/VA
Fusible: T1AH / 250 V
Principe de fonctionnement: Par coupe
Température ambiante max. 40°C

C'est simple:

1. Introduire la fiche intermédiaire du variateur dans la prise de courant.
2. Introduire la fiche de secteur de la lampe pour variateur dans la fiche intermédiaire du variateur.
3. Si la lampe possède un interrupteur, l'activer.
4. Maintenant, la lampe peut être allumée avec l'interrupteur coulissant du variateur MARCHE / ARRET et l'éclairage peut être varié à l'aide du réglage.

Garantie:

Pour cet appareil, nous accordons une garantie de 5 ans à compte de la date de l'achat. Veuillez tenir compte de la date de l'achat. Veuillez tenir compte de nos conditions de garantie.



Consignes de sécurité



Les travaux sur le réseau 230 V doivent uniquement être réalisés par un professionnel, conformément aux prescriptions en vigueur (par exemple DIN VDE) Pour toutes les opérations, la tension secteur doit impérativement être coupée. Le non-respect de ces consignes d'installation constitue un risque de dommages sur l'appareil, d'incendie ou d'autres dangers. L'ouverture de l'appareil ou toute intervention sur l'appareil annulera la garantie. Le respect de la présente notice fait partie de nos conditions de garantie.

- Le variateur de lumière ne doit être utilisé que dans des locaux fermés à l'abri de l'humidité.
- Le variateur de lumière ne doit pas être couvert pendant son fonctionnement sous risque de provoquer une accumulation de chaleur qui pourrait occasionner des endommagements ou incendies.
- Evitez toute utilisation dans des conditions environnementales défavorables c'est-à-dire avec une humidité relative supérieure à 80%, par temps de pluie, avec des températures ambiantes supérieures à 40°C, en présence de solvants, de gaz, de poussière et de vapeurs inflammables.
- Le non-respect du mode d'emploi peut occasionner des dommages sur l'appareil, des incendies et autres sources de danger.
- Ne versez jamais de liquides sur le variateur de lumière sous risque de provoquer un incendie ou une électrocution. Si cependant un tel cas devait se présenter, débranchez immédiatement l'appareil et consultez un spécialiste.

- Si un variateur de lumière présente des dommages extérieurs dus au transport ou à une manipulation incorrecte, il ne doit pas être utilisé ou doit être mis immédiatement hors service. De même, lorsqu'un variateur de lumière semble ne plus fonctionner, mettez-le immédiatement hors services et renvoyez-le au fabricant afin qu'il soit réparé.
- La modification de l'appareil peut générer certains risques. L'ouverture du variateur de lumière entraîne automatiquement l'exclusion de toute garantie.
- Lors de l'ouverture de l'appareil, des pièces sous tension peuvent être exposées (risque d'électrocution). C'est pourquoi l'appareil ne doit être ouvert que par un spécialiste qui se sera assuré au préalable de sa mise hors secteur.

Réglage de la valeur de base

A l'arrière de l'appareil, il est possible de régler la valeur de base à l'aide d'un tournevis. A cet effet, régler le régulateur coulissant du variateur sur la luminosité minimale. Si, p.ex. les lampes LED scintillent, il est possible d'essayer de le compenser en augmentant la valeur de base. Le réglage doit s'effectuer de façon que, lorsque le régulateur coulissant se trouve à son réglage de luminosité minimale, on puisse encore voir que la lampe est allumée.

